

FABRIQUE DE LA QVT OCCITANIE

Communiqué des organisations syndicales de salariés
et des organisations patronales d'Occitanie

Les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales d'Occitanie¹ partagent la conviction que l'amélioration de la qualité de vie au travail² favorise la possibilité de pouvoir faire « un travail de qualité ». Cela permet de mieux répondre aux attentes des clients et usagers, et constitue un des facteurs de bonne santé pour les salariés et pour les entreprises.

La qualité de vie au travail favorise le développement d'emplois de qualité, l'attractivité des entreprises de nos territoires. La performance globale peut alors permettre de mieux répondre aux besoins de tous.

Aussi, nous allons prendre ensemble des initiatives pour inciter au développement de démarches visant l'amélioration de la qualité de vie au travail dans les entreprises de toute taille, dans les branches et secteurs professionnels, dans les territoires de notre région.

Pour cela, dans un contexte marqué par des transformations des organisations du travail et des conditions de sa réalisation, avec l'appui opérationnel de l'Aract Occitanie³, nous avons décidé de nous retrouver régulièrement au sein d'un espace nommé « *La Fabrique de la QVT en Occitanie* », afin d'agir ensemble pour :

- **Observer, mieux connaître et comprendre** l'existant en matière de qualité de vie au travail en région.
- **Faire connaître et valoriser** les bonnes pratiques.
- **Inciter, stimuler et aider** les acteurs des entreprises, branches et territoires de notre région à s'approprier et agir sur ce sujet.

Sur le volet de l'observation, nous avons pris connaissance d'une étude réalisée en Occitanie des accords QVT signés dans les entreprises de notre région⁴. Cette étude sera actualisée et rendue publique chaque année lors de la semaine pour la

La QVT définie par les partenaires sociaux²

« La qualité de vie au travail vise le travail, les conditions de travail et la possibilité qu'elles ouvrent ou non de « faire du bon travail » dans une bonne ambiance, dans le cadre de son organisation » ...

« La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions permettant de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale de l'entreprise. »

qualité de vie au travail. Un travail d'investigation est engagé pour mieux connaître les effets observables de la mise en œuvre des accords de branches sur la QVT dans différents secteurs d'activité et dans les TPE et PME. Nous allons être attentifs et valoriserons des initiatives territoriales porteuses d'innovations en matière de qualité de vie au travail.

Sur le volet de la stimulation et de l'incitation, une première initiative atypique va consister à diffuser au sein de nos organisations respectives ce communiqué commun souhaitant ainsi :

- Inviter nos adhérents et mandants à prendre des initiatives et à agir pour améliorer la QVT.
- À se rapprocher de nous pour pouvoir être informés et/ou orientés pour la mise en œuvre de démarches et expérimentations.

Nous serons en appui d'initiatives pouvant être prises à l'échelle des branches et des territoires pour promouvoir le développement de démarches QVT et la prise d'initiatives innovantes.

Toulouse, le 17 octobre 2019.

¹ CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, CPME, FO, FRSEA, MEDEF, U2P.

² Qualité de vie au travail telle que définie par les partenaires sociaux dans l'ANI QVT de 2013 arrivé à échéance en 2016.

³ Association paritaire régionale pour l'amélioration des conditions de travail.

⁴ Résultats consultables sur le site de l'Aract Occitanie.